

## EVALUATION DES EFFETS DES ACTIONS DU 5<sup>ème</sup> PDALPD SUR L'EVOLUTION DES SITUATIONS DES MENAGES – Cabinet Eneis Conseil

### Présentation de la démarche

Le Conseil général du Gard a adopté en 2008 son 5<sup>ème</sup> Plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées (PDALPD). Ce document directeur de la politique départementale du logement arrive à échéance à la fin de l'année 2012.

Le Conseil général a donc souhaité initier une démarche d'évaluation de ce 5<sup>ème</sup> PDALPD, afin de nourrir les travaux d'élaboration du futur 6<sup>ème</sup> Plan départemental.

Ce travail s'articule autour de trois axes de réflexion et de travail :

- une approche quantitative et d'analyse sur les pratiques d'intervention et les dispositifs réalisés avec un appui de l'ADIL par les partenaires eux-mêmes auxquels certains d'entre vous ont pu être associés.

- des études spécifiques complémentaires réalisées par l'ADIL sur « L'objectivation des refus de logements du public du Plan dans le parc social » et « L'impact du FSL accès sur la situation locative des ménages » et la DDTM 30 sur « Le devenir des ménages dans le cadre des procédures insalubrité ».

- la réalisation d'une étude par le cabinet ENEIS, objet du présent document, à vocation plus qualitative chargée d'évaluer les effets du Plan sur l'évolution des situations des ménages défavorisés, tant au niveau social que professionnel et leur parcours de vie (en lien avec les autres politiques sociales du Département). Sa réalisation s'appuiera essentiellement sur une enquête auprès du public concerné et des travailleurs sociaux du Département.

**EVALUATION DES EFFETS DES ACTIONS  
DU 5<sup>ème</sup> PDALPD SUR L'EVOLUTION  
DES SITUATIONS DES MENAGES –  
Cabinet Eneis Conseil**

**Une méthode participative**

Pour mener cette démarche d'évaluation qualitative du 5<sup>ème</sup> PDALPD, **le Conseil général du Gard est accompagné par le Cabinet Eneis Conseil**, spécialisé dans l'accompagnement des acteurs publics dans l'élaboration et l'évaluation de leurs politiques sociales, médico-sociales et urbaines.

La méthode choisie repose sur la mobilisation et le croisement des regards de l'ensemble des acteurs du Département impliqués dans la mise en œuvre de la politique de logement (Conseil général, ARS, DDTM, DDCS, ADIL, ...). **Durant les mois de juillet à septembre, les consultants pourront donc être amenés à vous solliciter** pour recueillir les informations nécessaires à l'évaluation du 5<sup>ème</sup> PDALPD, notamment à travers **l'organisation d'entretiens individuels et collectifs**:

- **Une vingtaine d'entretiens de cadrage** sera organisée auprès des membres des instances de pilotage,
- **Une quinzaine d'entretiens mobilisera les directeurs et équipes intervenant dans les UTASI ainsi que les professionnels des institutions partenaires (CAF, CCAS, porteurs d'actions...).**

De plus, le Conseil général a souhaité **prendre en compte directement le regard porté par les citoyens sur cette politique, ainsi que les expériences des publics-cibles des actions mises en œuvre sur la période 2008-2012**, permettant ainsi de cerner la grande diversité des populations touchées par les actions du plan et de rendre compte de la manière dont elles ressentent, sur le terrain, les effets des politiques dont elles sont les bénéficiaires.

- **Une enquête sociologique** sera réalisée auprès d'**une centaine de bénéficiaires**,
- **Les citoyens seront associés** à travers l'organisation d'un **comité réuni à trois reprises** au cours de la démarche.

**Nous vous invitons à apporter votre contribution à cette démarche :**

- en participant à la constitution du panel d'usagers et en facilitant le lien entre eux et le bureau d'étude.

- en faisant partie des professionnels enquêtés.

Pour cela, veuillez contacter le Cabinet Eneis Conseil à l'adresse suivante : [gard.pdalpd@eneisconseil.com](mailto:gard.pdalpd@eneisconseil.com) avant le....

Nous vous remercions de votre implication dans cette démarche.

*Il est à noter que le Cabinet Eneis Conseil intervient aussi parallèlement sur la démarche, menée conjointement avec le Vaucluse, d'Evaluation des dispositifs de protection de l'enfance et de la contribution des politiques connexes à sa prévention.*

## EVALUATION DES EFFETS DES ACTIONS DU 5<sup>ème</sup> PDALPD SUR L'EVOLUTION DES SITUATIONS DES MENAGES – Cabinet Eneis Conseil

### Modalités et calendrier d'intervention

Un premier temps de la démarche, réalisé en interne au Conseil général avec l'ensemble des partenaires, a porté sur l'élaboration d'un bilan quantitatif du PDALPD, préalable à l'évaluation qualitative actuellement en cours.

Juin à  
juillet  
2012

#### **Phase I- Préparation de la phase d'observation**

**Objectifs** : Elaborer les outils de recueil de l'information au regard des axes et des questions évaluatifs

**Déroulement** :

- Entretiens de cadrage avec les acteurs clefs
- Constitution des panels de bénéficiaires
- Préparation des grilles d'entretien

Août à fin  
Septembre  
2012

#### **Phase II- Observation et analyse des informations recueillies**

**Objectifs** : Rendre compte de la lisibilité et des modalités de déploiement du PDALPD dans l'ensemble du département, obtenir une vision fine des parcours des bénéficiaires ; rendre compte de la cohérence et pertinence des actions.

**Déroulement** :

- Entretiens de terrain
- Réalisation de l'enquête sociologique auprès des bénéficiaires
- Rédaction d'un rapport intermédiaire

Octobre- à  
mi-  
novembre  
décembre  
2012

#### **Phase III- Jugement et formulation des conclusions et des recommandations**

**Objectif** : Produire un jugement évaluatif précis du plan et formuler des préconisations pour l'élaboration du 6<sup>ème</sup> PDALPD.

**Déroulement**:

- Animation d'un atelier citoyen (3 sessions)
- Animation de 4 groupes de travail d'élaboration de recommandations
- Elaboration des livrables (rapport final, recommandations, tableaux de bord et de suivi...)